

Bureau du 17 février 2003

Décision n° B-2003-1129

commune (s) : Saint Cyr au Mont d'Or

objet : **Régularisation d'acquisition de différentes parcelles situées allée des Cerisiers**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de la politique foncière et immobilière - Service opérationnel - Subdivision nord

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 7 février 2003, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2002-0444 en date du 4 février 2002, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Par délibération en date du 7 juin 1971, la Communauté urbaine a prononcé le classement, dans la voirie communautaire, de deux tronçons de l'allée des Cerisiers à Saint Cyr au Mont d'Or.

Afin de régulariser ce dossier, la Communauté urbaine se propose d'acquérir le terrain d'assiette du premier tronçon de l'allée des Cerisiers à partir du chemin du Lavoir, constitué de différentes parcelles de terrain cadastrées sous les numéros 131-132, 133-134, 151, 153, 124, 127, 524 et 130 de la section AO représentant 1 054 mètres carrés et appartenant à différents propriétaires.

Aux termes du compromis qui est présenté au Bureau, les propriétaires concernés céderaient les biens en cause à titre purement gratuit ;

Vu ledit compromis ;

Vu la délibération du Conseil en date du 7 juin 1971 et celle n° 2002-0444 en date du 4 février 2002 ;

DECIDE

1° - Approuve le compromis qui lui est soumis.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme à individualiser n° 0499, en dépenses - compte 211 200 - fonction 822 - et en recettes - compte 132 800 - fonction 822 - exercice 2003 pour ordre et en dépenses réelles - compte 211 200 - fonction 822 - à hauteur de 457 € pour les frais d'actes notariés.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,